

## COMMENT VOTER AUX ÉLECTIONS DE LA MASSE DES DOUANES ?

Les élections à la Masse des Douanes permettent de désigner les représentants du personnels, élus pour 4 ans, aux instances représentatives : le CA et les CTM.



Il y a 2 votes au total. Un premier au Conseil d'Administration (CA), qui est le niveau national de prise de décisions et un second vote en Commission Territoriale de la Masse (CTM), qui représente le niveau local. Le CA vote le budget de la Masse, établit les augmentations de loyers, affectent les crédits pour réserver ou rénover des logements. Les CTM réalisent les travaux préparatoires au CA, en proposant des montants de crédits à engager pour la modernisation ou l'entretien des bâtiments, ou encore les prises à bail. Ils sont également le lieu de réunion des commissions d'affectation des logements, où sont étudiés les demandes formulées par les agents.

Le système de vote électronique est différent de celui du ministère, puisque la Masse des Douanes ne dépend pas de celui-ci. Elle a son propre prestataire. Toutefois, les votes sont ouverts sur la même période. Pour voter, il faut disposer de son identifiant qui figure dans le courrier postal reçu à votre adresse professionnelle, des 5 derniers caractères de l'IBAN de votre compte bancaire sur lequel vous percevez votre traitement et le mot de passe qui vous a été envoyé par courriel (expéditeur : [elections@acces-neovote.com](mailto:elections@acces-neovote.com)) depuis le 15 novembre à l'adresse de messagerie professionnelle.

(IBAN\* : il n'est pas dangereux de communiquer son IBAN)

1 - je me connecte depuis n'importe quel accès (PC, tablette, smartphone) à la plate-forme de vote : <https://vote981.neovote.com>

2 - je saisis mon identifiant reçu par courrier postal au service

3 - je saisis ensuite les 5 derniers caractères de mon IBAN\*

4 - je saisis mon mot de passe reçu par courriel le 15 novembre de « Elections EPA Masse des Douanes » ([election@acces-neovote.com](mailto:election@acces-neovote.com))

5 - je consulte mes 2 scrutins et je vote (à compter du 1<sup>er</sup> décembre et jusqu'au jeudi 8 à 16H00)

→ En cas de perte de votre identifiant ou de votre mot de passe, contactez le support en ligne à l'adresse : <https://vote981.neovote.com/support>

